



Mairie de Cannes

Courrier d'information à l'attention des habitants et commerçants du quartier Bocca Centre

Cannes, le 3 octobre 2024

Objet : Etat d'avancement des travaux de réaménagement et d'embellissement de la place Roubaud

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le prolongement du courrier qui vous a été adressé par Monsieur le Maire le 31 juillet 2023, nous tenons par la présente à faire un point de l'avancée des travaux de réaménagement et d'embellissement de la place Roubaud en cours de réalisation.

Comme vous le savez, ce projet prévoit la création :

- d'un grand parking public souterrain de 4 niveaux pour une capacité de 374 places. A ce jour, le niveau - 4 est désormais achevé et la réalisation de l'étage supérieur a débuté ;
- d'une halle de marché qui pourra accueillir trente commerçants non sédentaires ;
- d'un bâtiment multifonctionnel comprenant La Poste, une mairie annexe équipée d'une grande salle des mariages, un poste de Polices municipale et nationale, un office de tourisme, et une brasserie.

Les locaux actuels de La Poste seront démolis entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai 2026. Néanmoins, vous aurez la possibilité, **dès mars 2026**, de vous rendre dans le nouveau bâtiment puisque l'ensemble des ouvrages sus-cités seront livrés.

Concernant la création de la place événementielle, du jardin paysager comprenant un square et un jardin ludique, et du boulodrome, d'importants travaux préparatoires sont à réaliser, dont la création de bassins de rétention. Aussi, la fin de ces travaux interviendra en **septembre 2026**.

En matière de stationnement, vous avez la possibilité de vous garer notamment :

- au parking Roubine : 223 places gratuites ;
- avenue de la Roubine : 65 places gratuites créées en 2021 ;
- au parking Verrerie : 92 places gratuites ;
- au parking Evêché : 41 places (2 h gratuites) ;
- au parking Troncy : 40 places « en zone bleue » avec 2h de stationnement possible gratuitement entre 8h et 19h, du lundi au samedi. En dehors de ces horaires, pas de limitation de temps ;

- au parking Négrin : 30 places « en zone bleue » avec 2h de stationnement possible gratuitement entre 8h et 19h, du lundi au samedi. En dehors de ces horaires, pas de limitation de temps ;
- voies Verrerie - Pierre Sémard - Barthémémy : 51 places « en zone bleue » avec 2h de stationnement possible gratuitement entre 8h et 19h, du lundi au samedi. En dehors de ces horaires, pas de limitation de temps ;
- 29 avenue Michel Jourdan : 30 places « en zone bleue » avec 2h de stationnement possible gratuitement entre 8h et 19h, du lundi au samedi. En dehors de ces horaires, pas de limitation de temps ;
- rue Honoré Soustelle : 20 places gratuites sans limitation de temps.

Compte tenu de la faible fréquentation du parking Roubine 2 (site ex-AnsaldoBreda), il n'a pas été nécessaire de le conserver.

En outre, à la demande des commerçants du centre de la Bocca, il a été convenu de transformer les 102 places dédiées aux « arrêts-minute » (limités à 30 mn) situées sur l'avenue Francis Tonner et les transversales de cette voie (Roquebillière, Saint-Jean, Louis Négrin, Docteur Baloux, Jean Gras, Marco Del Ponte, Michel Jourdan) en « zones bleues » dont la durée de stationnement sera limitée à 1h, contrôlée par le disque.

Ce nouveau dispositif sera effectif à compter de mi-octobre, à l'issue de la pose d'une signalétique spécifique.

Tels sont les éléments de suivi et de précision que nous souhaitons vous transmettre.

Pour toutes demandes de précisions, la Direction Générale Adjointe Aménagements Urbains et Equipements Publics demeure à votre disposition au **04 97 06 47 68**.

Nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Municipalité